



CONTEXTE
SOCIO-
ECONOMIQUE

Le parc de logements par classe énergétique - Occitanie

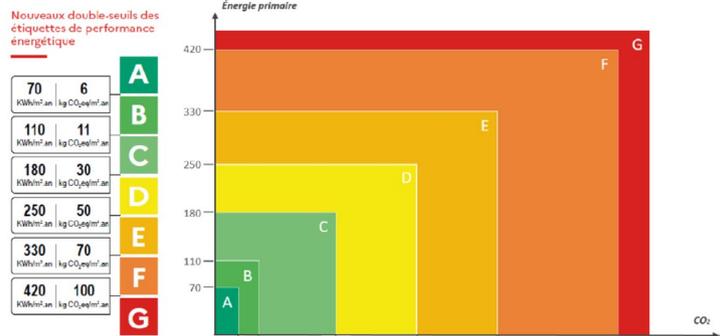
Cette publication repose sur les données fournies par le Service des Données et des Etudes Statistique (SDES) du CGDD.

La méthode d'estimation, mise en œuvre par le SDES, a été actualisée et prend en compte la consommation primaire d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

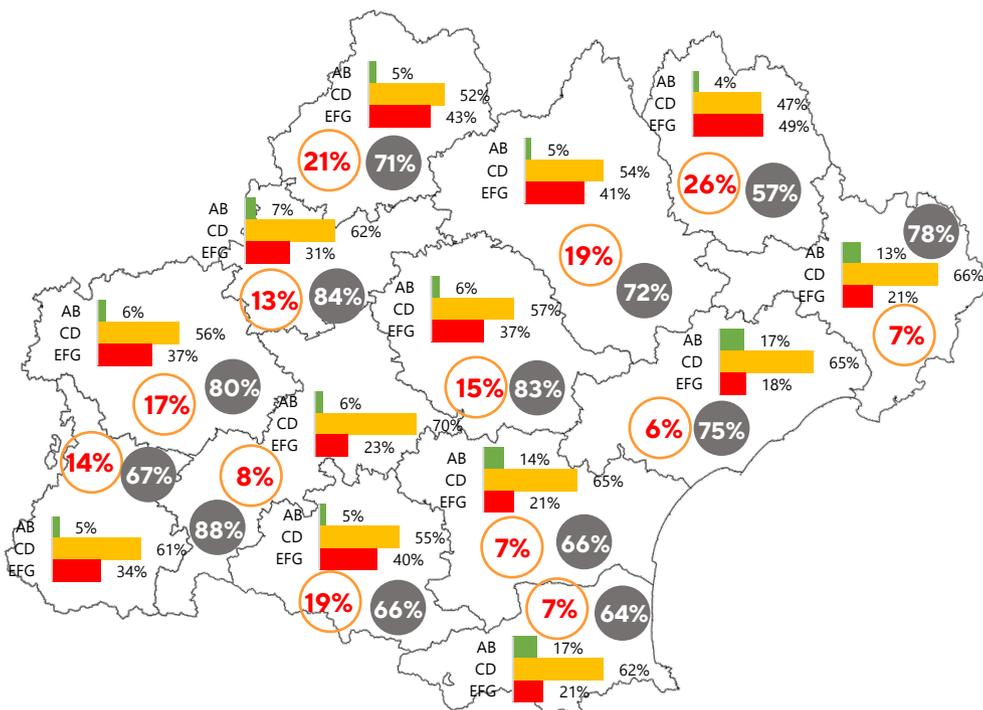
L'étiquette énergétique est désormais calculée selon deux facteurs : l'énergie primaire et les émissions de gaz à effet de serre (GES) et affiche, donc, un double seuil. Le DPE décrit le bâtiment ou le logement en tenant compte de la surface, de l'orientation, des matériaux, des murs, des fenêtres, ... des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement et de ventilation. Les usages électriques pour l'éclairage et les auxiliaires sont également pris en compte. Le facteur de conversion en énergie primaire de l'électricité (reflétant la quantité d'énergie primaire pour produire un KWh d'électricité) est passé de 2,58 à 2,3.

La méthode d'estimation repose sur une extrapolation de la base des DPE de l'ADEME pour les logements construits avant 2020, après correction et redressement de cette base, et un vieillissement du parc sur les années 2020 et 2021 à partir des DPE observés pour les logements neufs.

[Le parc de logements par classe de consommation énergétique au 1er janvier 2022 - Juillet 2022 -SDES](#)

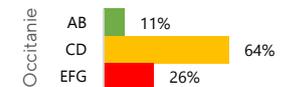


Etat du parc des résidences principales selon le département



Légende

Répartition des logements en fonction de la classe énergétique



Occitanie



À RETENIR

2 898 608
résidences principales
en Occitanie
(France : 30 millions)

59%
des résidences principales sont
occupées par un propriétaire

14%
des ménages en précarité
énergétique logement